



Le + syndical

CGC - DGFIP

Bâtiment Turgot
86/92 allée de Bercy
75012 PARIS
Tél. : 01 53 18 00 69 –
Fax 01 53 18 01 84

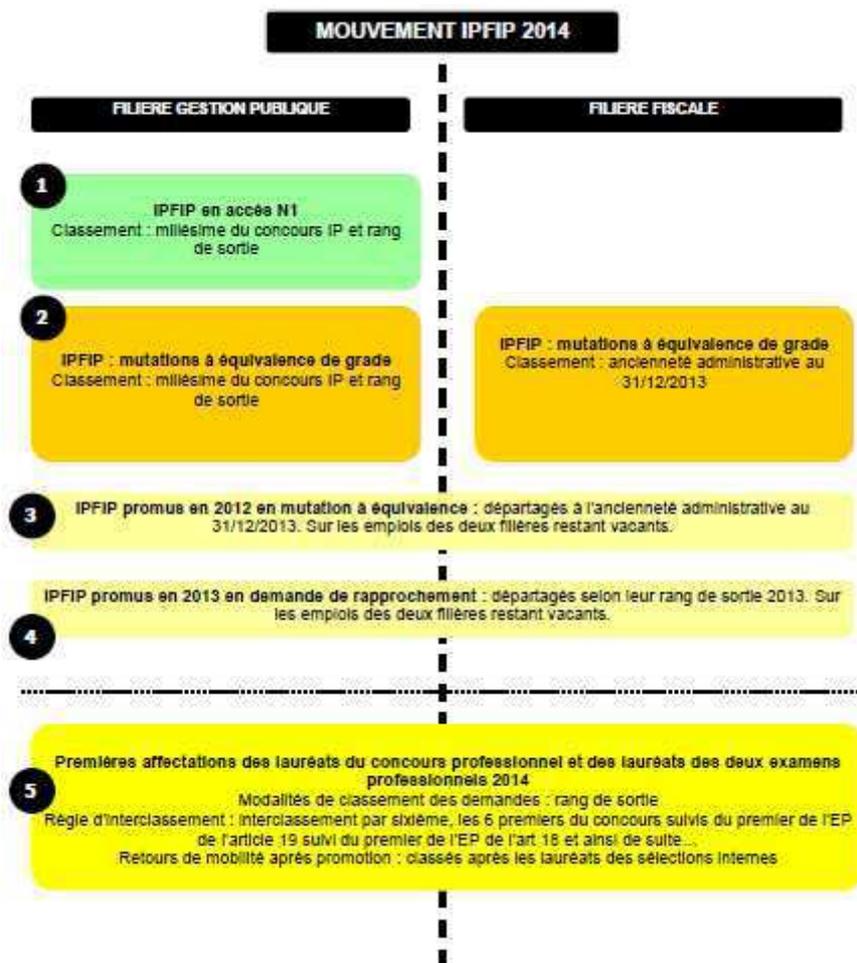
Télédoc-909-Pièce 175 R

COMPTE RENDU DE LA CAP DES 12 ET 13 JUIN

MUTATION ET PREMIERE AFFECTATION DES INSPECTEURS PRINCIPAUX ET ACCES N1 FILIERE GP

La CAP était présidée par Madame Casteleyn.

C'est un mouvement d'architecture complexe, normalement le dernier mouvement filiarisé.



Les IPFIP en accès N1 de la filière GP :

La réussite au concours, sélectif, d'inspecteur principal, garantissait aux lauréats de la filière GP, peu nombreux, l'accès au grade N1 d'AFIPA.

Le mouvement offre 10 postes dont 6 postes au choix pour répondre aux 62 demandes.

Subsistent 82 IP susceptibles de bénéficier du N1 aux quels s'ajouteront les « mutés à équivalence » qui ne peuvent postuler qu'après un délai de séjour d'un an.

Ce mouvement est le dernier filiarisé. Pour tous les IP dits du « stock » se pose la question des modalités que prévoit l'administration pour respecter les engagements pris.

Un GT sur ce thème spécifique se tiendra le **3 juillet 2014**.

Vos contributions à la préparation de ce GT doivent être adressées à l'adresse suivante.

Les mutations à équivalence des IP de la filière GP

9 mouvements pour 21 demandes. Traditionnellement ces demandes sont peu nombreuses, les IP de cette filière réservant leur mobilité pour l'accès N1.

Les mutations à équivalence au grade d'IPFIP filière fiscale:

198 demandes ont été exploitées. Vos représentants en CAP se sont assurés que les règles de priorité étaient correctement appliquées.

Le mouvement initialement proposé a fait l'objet de rectifications à l'initiative de l'administration (vœu délié parmi des demandes liées mal géré par l'application de gestion), régularisation de surnombre..etc. et de mouvements complémentaires à la demande des représentants des personnels.

Les dossiers évoqués en CAP concernent des personnels en situations particulières difficiles, cependant les modifications proposées pour être acceptées ne doivent pas léser un autre candidat mieux classé pour le poste.

Les effets des contraintes budgétaires :

L'exploitation du référentiel des emplois a constitué un préalable nécessaire à la détermination des vacances au sein de chacune des deux filières. Différents ajustements correspondant à des alignements sur le TAGERFIP (ex : suppressions d'emplois dans le cadre du PLF 2014, résorptions de surnombres...) ou des transformations d'emplois ont été effectuées par l'administration.

Le volume des recrutements d'IP est réduit pour tenir compte de l'évolution des débouchés de carrière qui peuvent leur être offerts.

Les 112 cadres en première affectation ne permettaient pas de couvrir les 135 vacances nettes dénombrées à l'entrée du mouvement. 13 retours de mobilité ont permis de limiter les vacances.

L'effort lié au gel des postes a été partagé sur les plus importantes directions et sur des directions qui n'avaient pas encore contribué.

Le TAGERFIP est respecté au niveau national. Au niveau départemental des surnombres non résorbés peuvent subsister compensés par une vacance dans un autre département.

Des postes en DIRCOFI et DVNI, postes à profil, sont restés vacants à l'issue du mouvement de mutation..

Première affectation 2014

Ce sont des lauréats du concours en première affectation, certains de la filière GP, qui ont été affectés d'office à la DVNI et dans les DIRCOFI.

Les travaux en CAP ont permis de réduire le nombre des affectés d'office.

Conclusion

Compte tenu des nombreuses modifications apportées au projet initial, la publication définitive sera effectuée ce lundi 16 juin après midi par l'administration.

Le vote a d'un commun accord porté sur l'ensemble du mouvement. La CGC s'est abstenue. L'administration a pris des mesures pour satisfaire mieux et plus de demandes de mutation. Les situations particulières présentées par les représentants des personnels ont été prises en compte dans la mesure où elles ne lésaient pas un candidat mieux positionné sur le poste. Le nombre d'affectés d'office à l'issue des travaux a été réduit.

Cependant, sur le mouvement accès N1, pour les IP de la filière gestion publique,
Sur 10 postes proposés, 6 l'étaient « au choix ».

Les IP dits du stock n'ont aucune visibilité sur les modalités retenues par l'administration pour respecter les engagements pris à leur égard. Un GT se tiendra le 3 juillet (date retenue par l'administration à confirmer)
